



REPUBLIQUE DU BENIN

=====

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

=====

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

=====

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

=====

**DOMAINE** : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

**MENTION** : Professorat de l'Enseignement Secondaire **SPECIALITE** : PHILOSOPHIE

**GRADE** : Licence/ BAPES

**MEMOIRE DE FIN DE CYCLE**

**SUJET**

**RECHERCHE DOCUMENTAIRE DANS LE PROCESSUS  
ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE-EVALUATION EN  
PHILOSOPHIE AU LYCEE TOFFA 1<sup>er</sup>**

**Présenté par :**

**DATCHE Igor Hyppolite**

**Sous la direction de :**

**Gervais KISSEZOUNON (Maître-  
Assistant, ENS-FLASH)**

*Année académique 2013-2014*

**RECHERCHE DOCUMENTAIRE DANS LE PROCESSUS  
ENSEIGNEMENT-APPRENTISAGE-EVALUATION EN  
PHILOSOPHIE AU LYCEE TOFFA 1er**

# Sommaire

TITRES	PAGES
SOMMAIRE.....	2
DEDICACE .....	4
REMECIEMENTS.....	5
SIGLES ET ACRONYMES.....	6
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE, GEOGRAPHIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	9
I- CADRE THEORIQUE.....	10
1.1- Problématique.....	10
1.2- Hypothèses de travail.....	11
1.3- Objectifs de recherche.....	12
II- CADRE D'ETUDE.....	12
2.1- Grands traits physiques.....	12
2.2- Grands traits humains et économiques.....	13
III- APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	14
3.1- Etat de la question.....	14

3.2- Travaux de terrain.....	22
3.3- Dépouillement des fiches d'enquête, traitement et analyse des données.....	27
3.4- Difficultés rencontrées .....	28
<b>Chapitre 2 : Résultats, problèmes et suggestions.....</b>	<b>29</b>
I- Présentation des résultats des enseignants de philosophie.....	30
II- Présentation des résultats des apprenants.....	36
III- Problèmes relevés.....	41
IV-Suggestions et solutions.....	43
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>56</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>58</b>
<b>TABLES DES MATIERES.....</b>	<b>60</b>

# A

Mon frère **Chigozié OBINMA**, celui sans qui, je  
ne serais pas aujourd'hui ce que je suis.

# Remerciements

Mes remerciements vont à l'endroit :

- Du **Dr Gervais KISSEZOUNON**, mon maître de mémoire pour avoir accepté diriger ce travail.
- De ma mère **Léa OTCHOUN** pour toutes ses peines pour moi.
- De mon oncle **Loth DATCHE** pour avoir accepté de supporter mes caprices jusqu'aujourd'hui.
- De mes amis de filière et surtout **Armène N'TCHA** et **Maurice DJIDENOU**.
- De mon frère **Hermann DATCHE** et ma sœur **Ella DATCHE**.
- De mes cousines **Tatiana ALIDJINO** et **Tatiane ALIDJINO** pour leurs soutiens spirituels au cours de ma formation à l'Ecole Normale Supérieure(ENS) de Porto-Novo
- De mes frères et amis **Mariano NAZEBA**, **Saturnin SEWAYI**, **Saïd BANKOLE**, **Brice OTCHOUN**, pour avoir géré mes caprices quand nous étions en cabine ; Dieu vous bénisse.
- De **Dieu Tout Puissant** qui veille sur moi jours et nuits.
- De tous ceux ou de toutes celles qui ont participé de près ou de loin à ce travail, et dont nous n'avons pas pu citer les noms.

## Sigles et acronymes

**ACE** : Agent Contractuel de l'Etat

**APC** : Approche Par Compétences.

**APE** : Agent Permanent de l'Etat

**BAPES** : Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire.

**CAPES** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire.

**CEG** : Collège d'Enseignement Général.

**CP** : Conseiller Pédagogique

**DES** : Direction de l'Enseignement Secondaire

**DIP** : Direction des Inspections Pédagogiques

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**INFRE** : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education

**MEPS** : Ministère de l'enseignement Primaire et Secondaire

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

## INTRODUCTION

L'importance de l'éducation dans toute société n'est plus à démontrer ; c'est un fait indéniable. Toute société voulant s'engager dans le processus d'un développement intégral doit miser d'abord et avant tout sur l'éducation, considérée par John Dewey comme « la méthode fondamentale du progrès ». En d'autres termes, la garantie la plus sûre du développement est étroitement liée à la qualité de la formation reçue par les citoyens. C'est ainsi qu'un certain nombre de systèmes éducatifs s'orientent depuis quelques années vers le développement des compétences en vue d'« Offrir à tous les individus de l'espace humain les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs ; assurer à chacun la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions auxquelles il a le droit d'être appelé, de développer sur toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature et, par-là, établir entre les citoyens une égalité de fait et rendre l'égalité politique reconnue par la loi,...» (CONDORCET, 1792). Aujourd'hui, tous s'accorde à dire qu'être compétent dans un domaine donné, c'est mobiliser un ensemble intégré de ressources pour résoudre des situations-problèmes du domaine considéré. C'est cette même idée que partage un document de l'INFRE (2001) en affirmant qu' « être compétent c'est être capable de faire appel aux bonnes ressources, de les combiner de manière efficace et de les utiliser à bon escient ». Ici, nous entendons par ressources, les savoirs, le savoir-faire et le savoir-être. On comprend pourquoi le Bénin, depuis son accession à la souveraineté internationale en 1960 et après une série de réformes du système éducatif, a adopté celle actuelle qui ambitionne la formation d'un citoyen dont le profil est le suivant : « Un citoyen autonome, intellectuellement et physiquement équilibré, capable d'entreprendre, de se prendre

en charge et d'apprendre tout au long de sa vie, un citoyen respectueux de la personne humaine, de la vie, de la vérité, de la démocratie, animé d'un esprit de méthode, de coopération et du sens de responsabilité, un citoyen gestionnaire de l'environnement et gestionnaire de la vie sociale. » MEPS (classe de sixième, p.2 deuxième édition 2005). Il s'agissait alors de modifier les programmes, les contenus et les méthodes pour donner « un savoir-faire et un savoir être, préparer à des tâches de conception, d'innovation .....permettant l'entraînement à la créativité et en libérant l'esprit initiatif (DOGBE .Y.E.1997).On parlera donc du processus enseignement/apprentissage/évaluation. Dans ce processus, la recherche documentaire est une étape décisive et déterminante dans la phase de collecte des informations. D'où il urge que les dispositions soient prises pour améliorer l'application de cette stratégie dans nos lycées et collèges. C'est donc dans ce contexte de justification que s'inscrit notre thème de recherche : La recherche documentaire dans le processus /enseignement /apprentissage/évaluation en philosophie.

Le présent travail aura pour but d'appréhender la question de la recherche documentaire dans le processus enseignement /apprentissage/évaluation dans les classes afin d'en dégager l'importance. Il envisage aussi d'apporter une contribution à la résolution au mieux des difficultés liées à la mise en application de cette stratégie dans les classes.

Pour ce faire, il s'agira dans le premier chapitre d'aborder le contexte théorique et méthodologique de cette étude et de faire l'état de la question. Dans le deuxième chapitre, il sera question de la présentation des résultats, de la discussion, des solutions et des suggestions.

# **Chapitre 1 : Cadre théorique, géographique et méthodologique**

Ce chapitre comporte deux parties. La première traite du cadre théorique au sein duquel sont abordés la problématique, les hypothèses, les objectifs de ce travail, la revue de littérature et la clarification conceptuelle.

La deuxième partie traite de l'approche méthodologique qui regroupe la recherche documentaire et celle de terrain, les différents outils et techniques de collecte des données, le dépouillement et le traitement des données.

## **I- Cadre théorique**

### **1.1- Problématique**

Grâce aux progrès de la science cognitive, les connaissances que l'on a de l'acte d'apprentissage ont beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies. Les mutations observées au niveau de l'éducation sont aujourd'hui très déterminantes pour l'évolution des connaissances. Ces mutations sont à la base de nombreuses réformes dont la dernière qu'a connue le système éducatif béninois dans les années 1990 est : « L'Approche par les compétences ayant pour objectif de former un citoyen de type nouveau ,en phase des réalités socio-politique et économiques de son pays et capable de ce prendre en charge »(DIP ,2011 ,P4).L'un des principes de cette approche est de placer l'apprenant au centre de sa propre formation (DIP,2012,P,19) .Ainsi, des stratégies sont élaborées dans ce sens afin de permettre à l'apprenant de construire ses propres savoirs .Parmi ces stratégies, figure

la recherche documentaire qui permet aux apprenants d'accéder aux informations documentaires qui seront analysées en vue de la construction des connaissances notionnelles. En jetant un regard critique sur le déroulement de ladite stratégie au cours des pratiques de classe des professeurs de philosophie pendant notre stage d'observation et de qualification, nous avons remarqué que la stratégie de recherche documentaire, telle qu'elle est mise en œuvre par les professeurs, pose un véritable problème. Ce travail est bâclé ou expédié car il se limite aux photocopies que les enseignants donnent et parfois aux anciens cahiers de qualités douteuses. Même si la recherche documentaire n'était pas une stratégie de l'approche par les compétences, l'apprenant a fréquemment besoin de compléter le cours, de vérifier une date, de terminer un schéma..... (Marseille, 1993, P292) au cours de l'année scolaire. Ces attitudes inhibant tout effort des apprenants qui devraient apprendre en découvrant et les plaçant au centre de la construction des savoirs. Cette attitude a donc suscité de notre part plusieurs interrogations dont les plus importantes sont :

- les enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup> ont-ils une bonne perception et une bonne maîtrise de la stratégie de recherche documentaire ?
- mettent-ils en œuvre de façon efficiente la recherche documentaire ?
- quelles sont les difficultés et obstacles auxquels sont-ils confrontés pour la mise en œuvre efficiente de la recherche documentaire ?
- comment rendre la recherche documentaire plus efficace en vue d'un meilleur enseignement-apprentissage-évaluation?

Voilà autant d'interrogations qui motivent, pour notre recherche, le choix du thème : **la recherche documentaire dans le processus enseignement –apprentissage- évaluation en philosophie au lycée Toffa 1<sup>er</sup>.**

Au regard des différentes interrogations posées, des hypothèses ont été émises.

## **1.2- Hypothèses de travail**

Les hypothèses que nous avons émises pour notre travail sont les suivantes :

- Les élèves du Lycée Toffa 1<sup>er</sup> n'ont pas un accès facile à la documentation ;

-Des dispositions seront prises pour faciliter l'accès à la documentation aux élèves du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>.

Pour vérifier les hypothèses de travail émises, des objectifs ont été fixés.

### **1.3 - Objectif de recherche**

#### **1.3.1- Objectif global**

Contribuer à la réussite de la recherche documentaire dans nos collèges et Lycées en vue d'une amélioration des rendements scolaires.

Cet objectif global se démultiplie en deux objectifs spécifiques.

#### **1.3.2. Objectifs spécifiques**

-Présenter les causes de l'échec de la recherche documentaire au lycée Toffa 1<sup>er</sup> ;

-Proposer quelques essais de solutions pour réussir cette stratégie de recherche documentaire au Lycée 1<sup>er</sup> afin d'améliorer les rendements scolaires.

## **II-Cadre d'étude**

### **2.1- Grands traits physiques**

Notre étude s'est entièrement déroulée à Porto-Novo, ville localisée sur la frange Est de la République du Bénin, entre 6°27 et 6°31 de latitude Nord par rapport à l'équateur d'une part et 2°35 et 2°40 de longitude Est par rapport au méridien de Greenwich d'autre part. Située à 30 km environ de Cotonou, elle est la capitale administrative du Bénin, la plus grande ville du département de l'Ouémé et couvre

une superficie totale de 52,2 km<sup>2</sup> (RGPH III, 2002). Porto-Novo est limitée au Nord par les communes d'Akpro-Missérété et d'Avrankou, au Sud par la lagune de Porto-Novo, à l'Est par la commune d'Adjarra et à l'Ouest par la commune des Aguégus. Cette ville abrite plusieurs établissements secondaires publics dont le Lycée Toffa 1<sup>er</sup> qui constitue le cadre de notre étude.

Le Lycée Toffa 1<sup>er</sup> se trouve dans le deuxième arrondissement de Porto-Novo au quartier KANDEVIE. L'emplacement du Lycée en plein cœur de la ville avec la proximité des routes est source de pollution atmosphérique et sonore. Cet état de chose handicape le bon déroulement des cours et les conservations des matériels didactiques sensibles aux gaz et à la poussière. Ensuite, dans la cours du Lycée, on note la présence de quelques arbres qui procurent de l'ombre et du bon vent aux usagers avec un sol couvert de sable de rigole qui facilite l'absorption de l'eau après la tombée de pluie. On remarque que le bon positionnement des arbres dans l'enceinte du Lycée facilite la circulation de l'air dans les salles de classes. Celles-ci sont aux nombres de 39 pour l'année scolaire 2013-2014 et sont dotées d'électricité ; favorisant donc l'utilisation des matériels modernes pour faire projeter des images ... La présence d'une salle des cartes et d'un cyber intitulé « Gazel net Plus », d'une salle d'informatique contenant d'un nombre important d'ordinateurs et un système de vidéo-projection et d'une bibliothèque ; constituent un atout majeur pour les professeurs et les élèves. Ceux-ci peuvent sans difficultés faire des recherches, se procurer et conserver les éléments de leur recherche. Mais à quelques mètres du bloc administratif constitué d'un proviseur, de deux censors, de trois surveillances, d'une intendance et six secrétariats (bien décoré avec des espèces végétales), plus précisément derrière le laboratoire on note un grand tas d'ordures qui peut porter atteinte à la santé des usagers de ce lieu du savoir. Il est alors très important de mettre sur pied un plan d'aménagement pour mieux gérer les ordures et surtout les sachets qui papillonnent dans la cours.

## **2.2- Grands traits humains et économiques**

L'idée de création de l'actuel Lycée Toffa 1<sup>er</sup> est née dans les années 1940 et a pris corps en 1950 avec Mme Leiz comme 1<sup>er</sup> proviseur. Le Lycée Toffa 1<sup>er</sup> a connu plusieurs appellations dans le temps : de 1950-1953 : Collège condenttine. De 1953-1959 : Collège de jeunes filles ; de 1960-1962 : Lycée moderne de jeunes filles .Et de 1972 Jusqu'à nos jours Lycée Toffa 1<sup>er</sup>.

Signalons que de 1972 à 2006 le Lycée Toffa 1<sup>er</sup> était mixte mais il est rendu exclusivement Lycée des jeunes filles depuis 2006. Le Lycée Toffa 1<sup>er</sup> des jeunes filles abrite le foyer des jeunes filles des départements de l'Ouémé et du plateau crée pour promouvoir l'excellence au sein de la jeunesse féminine scolarisée. Le lycée Toffa 1<sup>er</sup> fait aussi une expérience de formation de type dual à travers le projet d'initiation et de formation à l'Entreprenariat et en Leadership et l'enseignement systématique en informatique. En dehors des cours classiques, les élèves mènent des activités culturelles (la danse, la musique, la poésie, le théâtre) et sportives (basket Ball, volley Ball, hand Ball, majorette....). Le Lycée est également un patrimoine de l'UNESCO. Il reçoit des coopérants, des étudiants et des stagiaires de plusieurs pays étrangers tels que la France, le Japon.

Aujourd'hui, le Lycée a comme proviseur Mme Jocelyne JOHNSON DOMIBGO et a abrité pour le compte de l'année scolaire 2013-2014 ; 1808 élèves dont 1214 élèves au 1<sup>er</sup> cycle et 594 au second cycle et 175 professeurs.

## **III-Approche méthodologique**

### **3.1- Etat de la question**

Il est question ici d'aller à la quête de ce qui est déjà fait jusque-là sur le thème. Cette partie sera présentée en trois (03) points essentiels : la recherche documentaire, la revue de littérature et la clarification ou définition de concepts.

#### **3.1.1- Recherche documentaire**

La recherche documentaire est un art qui fait évoluer la science et conduit à l'élaboration de nouvelles théories. Or, conscient que pour bâtir du solide et durable, il faut s'appuyer sur les vestiges du passé, nous avons décidé de recenser quelques écrits se rapportant à notre thème d'étude. A cet effet, nous avons exploré la documentation disponible sur le sujet.

L'objet principal de cette phase est de faire une revue de littérature sur la question et faire l'état des connaissances relatives au thème. Ainsi, nous avons parcouru différents centres de documentation visités, la nature des documents consultés et les types d'informations recueillies.

**Tableau I : Centres de documentation visités, la nature des documents consultés, les types, l'état et la qualité des informations recueillies**

N°	Centres de documentation	Nature des documents consultés	Types d'informations recueillies	Etat et qualité des informations recueillis
01	Bibliothèque de l'ENS	Livres et mémoires	Informations générales à caractère didactique, pédagogique et méthodologique	Documents anciens mais contenant des informations utiles à cette étude.
02	Centre de documentation et d'information pédagogique de l'INFRE	Livres, mémoires, rapports, et articles	Informations générales à caractère didactique, pédagogique et méthodologique	Documents anciens et nouveaux fournissant des informations encore actuelles et exploitables.
03	Bibliothèque nationale	Livres, mémoires, rapports, actes de colloque	Données générales sur la méthodologie	Données anciennes mais contenant des informations utiles à cette étude.
		Documents	Données générales sur	Informations très récentes et

04	<a href="http://www.google.com">www.google.com</a>	électroniques d'ordre général sur la recherche documentaire	la recherche documentaire	riches et riches favorisant la réussite de cette étude.
05	Scholar.google.fr	Documents électroniques d'ordre general sur la recherche documentaire	Données générales sur la recherche documentaire	Informations très récentes et riches et riches favorisant la réussite de cette étude.

**Source : Réalisé par Hyppolite I. DATCHE**

### **3.1.2- Revue de littérature**

En abordant le thème qui fait l'objet du présent mémoire, l'une des préoccupations majeures a été de prendre connaissance de la bibliographie disponible et des aspects pertinents développés par les auteurs dans les différentes publications. Ce travail de base trouve son intérêt dans le souci de fonder nos investigations sur l'existence théorique et d'aider à une meilleure compréhension de la question au Lycée Toffa 1<sup>er</sup>.

Dans cette démarche, la revue de littérature ici s'appuie fondamentalement sur les écrits ayant retenu notre attention.

Effet, **Dominique FELSCHEID** et **Jean-Jacques WUNENBURGER**, auteurs de l'ouvrage Méthodologie philosophique se sont penchés sur la question double relative aux textes philosophiques et à l'histoire de la philosophie. Dans cet ouvrage de 366 pages publié aux Editions PUF en Octobre 2000, ces auteurs ont mis un accent particulier sur la nécessité de lire les textes philosophique, l'utilité qui résulte de cette lecture et les difficultés propres à la lecture de ces textes. Par ailleurs ont-ils proposé dans le chapitre premier les différentes conduites à tenir pour une bonne

exploitation des textes. De même, ils ont démontré la nécessité de l'apprentissage de l'histoire de la philosophie. Seule la documentation peut assoir chez l'apprenant une véritable culture philosophique : « La lecture des textes philosophiques est la condition nécessaire d'une culture philosophique personnelle » (Ibidem Page 8). Les autres chapitres de l'ouvrage ont été consacrés à l'explication des textes, au commentaire de texte, à la dissertation philosophique, à la contraction de texte et à la synthèse de texte.

**Philippe Marchand** dans son article intitulé, « *sur l'histoire de l'enseignement de l'histoire* » montre la place des documents dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Pour lui, les documents sont au centre de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Aux examens, l'étude de documents est devenue roi, détrônant la rédaction ou la composition. Dans un premier temps, après clarification et typologie des documents, il montre l'usage faire du document en classe ou à l'examen. Ensuite, Philippe Marchand identifie les meilleurs documents à sélectionner pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie et pour finir il remonte à la place réservée aux documents dans les pratiques de classe.

**TOWANOU(D.D.T)** 1999 : « La place de la bibliothèque scolaire dans la maîtrise de la langue française : cas du CEG1de Dassa-Zoumè et de Savalou » où l'auteur a montré l'utilité des documents dans l'apprentissage de la langue de travail au Bénin. Pour lui, seuls les documents permettent aux apprenants d'entrer en contact direct avec le style de chaque auteur et les secrets de toutes langues car les enseignants peuvent ne pas avoir connaissances ou oublier ces certaines notions ; alors seule la documentation peut révéler cela aux apprenants.

En 2004, **Paulin Bienvenu AKOKI** a étudié "L'importance de la culture philosophique pour la réussite des élèves aux épreuves de philosophie", où il montre que la réussite des élèves aux épreuves de philosophie dépend de leur culture philosophique qu'ils acquièrent à partir de leurs contacts avec les textes des auteurs philosophiques. Pour lui, il est difficile de faire de la philosophie sans lire les

philosophes. Donc, nul ne peut devenir spontanément philosophe. Il est alors indispensable pour l'apprenant en classe de philosophie de fréquenter des textes, des ouvrages de "grands" auteurs en philosophie pour acquérir une culture philosophique, car l'aptitude philosophique ne naît chez l'apprenant qu'à partir d'un débat avec les textes.

**HOUNSOU(M.K.V)** 2008 : « Collecte des informations relatives à la réalisation d'une situation d'apprentissage en histoire géographie par les élèves et les professeurs des collèges privés et publics de la commune de Savalou : Difficultés et approches de solutions » où dans un premier temps il montre les problèmes auxquels les apprenants et les enseignants d'histoire et de géographie sont confrontés lors des recherches documentaire dans la commune de Savalou .Pour lui, c'est parce que les bibliothèques de la commune de Savalou ne sont pas riches en document au programmes ; de plus, le coût de la navigation s'élève très chère aux apprenants et les cybers café sont insuffisants dans la commune ceci faute d'électricité. Pour finir dans un second temps, il fait des suggestions et propose quelques solutions pour remédier aux problèmes exposés plus haut.

### **3.1.3- Clarification de concepts**

Nombreux sont les concepts qui feront objet de clarification dans cette partie. Il s'agira entre autres de l'enseignement, l'apprentissage, l'évaluation et la documentation.

#### **3.1.2-1. L'enseignement et la mission de l'enseignant**

Selon le dictionnaire le Grand Robert de la langue française (2010), l'enseignement au second sens du terme, c'est « l'action, l'art d'enseigner, de transmettre des connaissances à un élève ». Visiblement, cette définition ne révèle pas la façon de transmettre ces connaissances et par quelle manière ces

connaissances vont devenir la propriété de l'apprenant pour qu'il les utilise à de bonne fin. C'est pourquoi il nous paraît important de nous intéresser au sens de « enseigner » pour saisir davantage sa portée pédagogique.

Selon la même source et au second sens du terme, « enseigner » veut dire « transmettre à un élève de façon qu'il comprenne et assimile (certaines connaissances). Pour Larousse de poche (2007), « enseigner », c'est faire acquérir la connaissance ou la pratique de (une science, un art, etc.) ».

Un débat pourrait s'engager à propos de « transmettre » et « faire acquérir », car transmettre peut réduire l'acte d'enseignement à une activité de simple transmission de l'information qui rappelle la pédagogie de la "tête pleine". Cela ne vaut pas la peine puisque « assimiler » veut dire « faire sien », donc acquérir pour soi, s'approprier. Le problème réside dans l'art qu'utilise l'enseignant pour ne pas faire du "remplissage", mais une "tête plutôt suffisamment bien pleine" et en même temps une "tête bien faite" comme le prône l'approche par les compétences ; car une tête ne peut pas être "bien faite" avec du "néant".

A cet effet, la mission de l'enseignant n'est pas seulement de transmettre ou de faire acquérir des connaissances à un élève. L'enseignant doit beaucoup se préoccuper de comment l'élève se les approprie, se les fait siennes et il doit le faire de manière à ce qu'il comprenne. Pour cela, il doit lui créer le cadre adéquat d'interaction avec les savoirs ou les connaissances, lui fournir les explications et l'aide pédagogique nécessaire afin qu'il assimile ces connaissances et les intègre à sa vie intellectuelle et pratique. Médiateur entre l'apprenant et le savoir, l'enseignant est ici, un accompagnateur, un facilitateur tout au long de l'apprentissage et veille à l'appropriation personnelle du savoir. Il stimule, soutient, crée des conditions de motivation. Au cours de l'enseignement, l'enseignant doit pouvoir faire découvrir le sens des choses aux apprenants pour résoudre des situation-problèmes. Ici la nouvelle mission de l'enseignant selon l'approche par les compétences n'est plus

celle dans laquelle il est détenteur absolu du savoir, mais il est un médiateur, un facilitateur entre le savoir et l'apprenant.

De cette façon, en prenant en compte tout ce qui précède, nous proposons dans le cadre de notre travail la définition suivante : enseigner, c'est transmettre à un élève, de façon à ce qu'il comprenne et assimile, des connaissances et qu'il puisse les mobiliser face à un problème donné (complexe ou non) pour le résoudre. Cela implique pour l'enseignant, la revue de ses pratiques de classe et l'appropriation des techniques nouvelles pouvant faciliter l'accomplissement de sa mission dans un métier en pleine évolution afin de rendre aisé l'apprentissage aux apprenants. Qu'est-ce alors l'apprentissage ?

### **3.1.2-2. L'apprentissage et la mission de l'apprenant**

Selon le dictionnaire le Grand Robert (2010), apprendre c'est « acquérir des connaissances, le savoir par un travail intellectuel ou par l'expérience ». Cette définition souligne implicitement l'activité de l'élève, son implication personnelle dans l'acquisition de ses différents savoirs.

Sur cette même question, MEYER (1995, pp. 112-113) a cité un certain nombre d'auteurs. Ainsi, selon James W., apprendre c'est « monter des habitudes » ; pour P.L. Galpérine, « agir mais aussi anticiper et intérioriser » ; pour L. Allal, « interagir avec le milieu, avec le maître » ; pour Vigotsky, « acquérir des concepts » ; pour J.F.Richard, « acquérir des connaissances relationnelles et procédurales », etc. MEYER (1995, pp. 112-113)

En présence de ces nombreuses définitions de « apprendre » aussi divergentes que complémentaires, celle qui peut être retenue dans le cadre de notre travail est la suivante : « apprendre, c'est acquérir des connaissances déclaratives, conditionnelles et procédurales en interagissant avec des pairs et le professeur pour accéder à un niveau supérieur de la connaissance ».

Ainsi, selon l'approche par compétences, la mission de l'apprenant est énorme. Il doit être l'acteur principal de la construction de son propre savoir. Pour cela, il apprend à partir de ses habiletés cognitives et socio-affectives et de ses connaissances antérieures. Il doit entreprendre une démarche pour comprendre une situation-problème et aussi coopérer avec le groupe pour la mener à son terme et à bon escient. L'apprenant n'est donc plus une boîte vide que l'enseignant doit remplir. Il construit plutôt son savoir avec ses pairs et l'aide de l'enseignant qui, ici joue le rôle de guide et de facilitateur ; lequel savoir sera contrôlé par l'enseignant lors de l'évaluation.

### **3.1.2-3. L'évaluation**

Au sens étymologique du terme, « évaluer » vient de « ex valuer » expression latine qui, traduite littéralement signifie « extraire la valeur de », « faire ressortir la valeur de ».

Selon « Le petit Larousse illustré » (2010), l'évaluation est « la mesure à l'aide des critères déterminés des acquis d'un élève, de la valeur d'un enseignement ». D'après la même source, la mesure est « l'action d'évaluer une grandeur d'après son rapport avec une autre grandeur de même espèce prise comme unité et comme référence ». Mais l'évaluation des apprentissages dans le cadre de l'enseignement-apprentissage va bien au-delà car il va falloir prendre une décision à l'issue de cette mesure par rapport aux objectifs visés au départ.

Dans les sciences cognitives, nombreuses sont les définitions qui ont été données à l'évaluation. Celle de De KETELE (1989) reste de nos jours l'une des plus opérationnelles et des plus complètes. Pour cet auteur, évaluer consiste à « recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé au départ ou ajustés en cours de route, en vue de prendre une décision. Pour CARDINET (1994), « l'évaluation des apprentissages en contexte

scolaire est une opération ou activité qui consiste essentiellement en un jugement, en un constat ou en un diagnostic quantitatif ou qualitatif par inférence, porté par l'enseignant sur les apprentissages d'un apprenant à partir des données ou des informations qui se rapportent à des indicateurs et qui sont interprétés à l'aide de repères (critères d'évaluation, exigences, échelles, etc.) dans le but d'éclairer des décisions relatives aux processus ou aux résultats des apprentissages de cet apprenant ».

Pour notre part, évaluer c'est recueillir avec des instruments pertinents, des informations idoines sur une situation pour apporter au besoin un remède, améliorer les performances, corriger les erreurs ou pour jauger de l'atteinte des objectifs de départ en vue d'une prise de décision.

Les chercheurs en science de l'éducation ont identifié plusieurs types d'évaluation. Ainsi selon les objectifs visés, l'évaluation des apprentissages peut être diagnostique, formative, sommative et certificative.

### **3-1-2-4- La documentation**

La documentation a eu, lors de son premier emploi, vers 1870, le sens de recherche de documents pour faire une étude ou une thèse. Qu'est-ce que donc le document ?

Etymologiquement ce mot est issu du Latin « documentum », ce qui sert à instruire, d'où le sens contemporain (selon le petit Robert) « tout ce qui sert de preuve, de témoignage. » Au sens pratique du terme, un document est tout support pédagogique de travail permettant de transmettre des connaissances et de faire acquérir des compétences méthodologiques. L'usage de ce mot est donc devenu très extensif. On en vient même à parler de document pour désigner toute information qui circule, notamment sous une forme d'une fiche photocopiee. La recherche documentaire pour nous ici est la collecte des informations dans les livres et sur internet.

## 3.2- Travaux de terrain

### 3.2.1- Méthodes et outils de collecte de données

Tableau II : outils de collecte de données

Méthodes	Outils	Lieux ou cibles indiqués
Recherche documentaire	- Fiche de consultation de documents - Notes de lecture	Bibliothèques ENS, INFRE et bibliothèque nationale
Enquête par questionnaire	Questionnaire (s) d'enquête	Cibles à effectifs importants : enseignants et apprenants

### 3.2.2- Echantillonnage

La population cible est celle du monde éducatif et en cela, l'enquête a essentiellement visé le corps enseignant en particulier celui de philosophie et le groupe-apprenant surtout du second cycle du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>.

En fonction de la taille de chaque composante, la technique de l'échantillonnage par quotas a été adoptée. Pour les apprenants du second cycle du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>, nous nous sommes basés sur la méthode de Schwan qui se présente comme suit :

$$n = (z_{\alpha} \times z_{\alpha}) \times p \cdot q \div (i \times i)$$

n : Taille de l'échantillon

$z_{\alpha}$  : Ecart réduit correspondant à un risque de 5% soit  $z_{\alpha}=1,96$

p : Population de la cible concernée par rapport à la population totale

i : Précision désirée à 5% soit  $i=0,05$

q :  $1-p$

Ainsi donc à l'aide de cette méthode nous avons déterminé un échantillon donné pour chaque promotion du second cycle. Notons que l'effectif total des élèves du second cycle est de 594 élèves.

\*soit  $n_1$  la taille de l'échantillon pour la promotion 2<sup>nd</sup>e qui compte un total de 178 élèves.

$$n_1 = (z_{\alpha} \times z_{\alpha}) \times p \cdot q \div (i \times i)$$

$$p_1 = 178 \div 594 ; p_1 = 0,29$$

$$q_1 = 1 - p ; 1 - 0,29 = 0,71 ; q_1 = 0,71$$

$$n_1 = (1,96 \times 1,96) \times (0,29 \times 0,71) \div (0,05 \times 0,05)$$

$$n_1 = 316,26 ; n_1 = 316 \div 3 = 105 ; n_1 = 105$$

\*soit  $n_2$  la taille de l'échantillon pour la promotion 1<sup>ère</sup> qui compte 148 élèves

$$n_2 = (z_{\alpha} \times z_{\alpha}) \times p \cdot q \div (i \times i)$$

$$p_2 = 148 \div 594 ; p_2 = 0,24$$

$$q_2 = 1 - p_2 ; q_2 = 1 - 0,24 = 0,76 ; q_2 = 0,76$$

$$n_2 = (1,96 \times 1,96) \times (0,24 \times 0,76) \div (0,05 \times 0,05)$$

$$n_2 = 276,84 = 276 ; n_2 = 276 \div 3 = 96 ; n_2 = 96$$

\*soit n3 la taille de l'échantillon pour la promotion T1e qui compte 268 élèves

$$n_3 = (z_{\alpha} \times z_{\beta}) \times p \cdot q \div (i \times e)$$

$$p_3 = 268 \div 594 ; p_3 = 0,45$$

$$q_3 = 1 - p_3 ; q_3 = 1 - 0,45 ; q_3 = 0,55$$

$$n_3 = (1,96 \times 1,96) \times (0,45 \times 0,55) \div (0,05 \times 0,05)$$

Ce quota appliqué selon la méthode de Schwann à toutes les promotions du second cycle dudit Lycée de la seconde en Terminale peut se résumer comme suit. Sur un effectif de 594 élèves au 2nd cycle, 320 sont interrogés soit 54%. En ce qui concerne les professeurs de philosophie, au nombre de 06, tous ont été interrogés soit 100% en fonction de leur nombre très réduit.

**Tableau III : Population cible**

N°	Population cible	Effectif total	Echantillon	Taux de couverture
01	Enseignants	06	06	100%
02	Apprenants	594	320	54%

**Source : Réalisé par Hyppolite I. DATCHE**

### **3.2.3- Choix des méthodes et outils d'enquêtes**

#### **3.2.3.1- Outils et techniques de collecte**

Nous avons utilisé un questionnaire pour recueillir les informations ou les données. Au cours de notre stage pratique, nous avons procédé à des observations directes et recueilli des informations par des entretiens avec des personnes ressources.

### **3.2.3.1.1- Enquête par questionnaire**

Un questionnaire (voir annexe) a été destiné aux enseignants et aux apprenants dans le cadre de ce travail pour recueillir les données relatives aux rubriques suivantes : la perception des enseignants sur la recherche documentaire, l'état des lieux de sa mise en œuvre, les difficultés ou obstacles liés à sa mise en œuvre efficiente et les approches de solutions.

### **3.2.3.1.2- Observation directe**

En plus du questionnaire, le stage de qualification organisé à notre intention par l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, effectué au «Lycée Toffa 1er » de Porto-Novo constitue une source importante d'observation et de recueil d'information. En effet, nous y avons constaté, entre autres, le degré d'adaptation ou de prise en compte des principes essentiels de mise en œuvre de la recherche documentaire, les diverses techniques utilisées pour sa mise en œuvre et l'aspect des apprentissages qui font l'objet de recherche documentaire. De plus, cela nous a permis de visiter la bibliothèque du lycée dont voici la photo de l'intérieur.



### 3.2.3.1.3- Entretiens

Ils sont orientés vers des personnes ressources qui, à notre avis sont d'une importance particulière. Les entretiens très fructueux que nous avons eus avec elles nous ont permis de confronter nos points de vue avec les leurs, de bénéficier de leurs expériences et de leurs conseils.

### 3.2.4- Le point de l'administration des outils de collecte des données

Tableau IV : du point de l'administration des outils de collecte des données

N°	Outils d'enquête	Nombre total de fiches exploitées	Nombre de fiches récupérées et exploitées	Taux de récupération
1	Questionnaire pour les	06	06	100%

	<b>enseignants</b>			
<b>2</b>	<b>Questionnaire pour les apprenants</b>	<b>320</b>	<b>320</b>	<b>54%</b>

### **3.3- Dépouillement des fiches d'enquêtes, traitement et analyse des données.**

Un nombre non négligeable d'informations ont été recueillies, classées manuellement et examinées. Elles ont servi à construire des tableaux à partir du logiciel Excel 2007. Nous avons établi des fiches d'enquête à l'endroit des acteurs susceptibles de nous fournir des informations ayant trait à notre objet de recherche. Au total, deux types de fiches d'enquête ont été établis.

D'une part, nous avons adressé des fiches d'enquête aux enseignants de philosophie. En somme, 06 fiches d'enquête ont été distribuées, récupérées après remplissage et analysées par la suite. Cette enquête nous a permis de connaître en plus des diplômes, de l'ancienneté des enseignants ciblés, d'appréhender la façon dont ceux-ci mettent en œuvre la stratégie de recherche documentaire dans les classes et la conception qu'ils en ont.

En second lieu, Parmi les 320 questionnaires administrés aux élèves, 198 ont pu être récupérés dont 15 ont été remplis de façon fantaisiste. Au total, 183 questionnaires ont été dépouillés et traités dans le cadre de ce travail. Ainsi, des déductions ont été faites en vue d'aboutir à des résultats que nous espérons utiles.

### **3.4- Difficultés rencontrées**

Certaines difficultés ont été rencontrées pour conduire les travaux de recherche. L'attribution de notre thème d'étude s'est faite à une période où les activités scolaires avaient presque pris fin sauf quelques professeurs qui continuaient à calculer les moyennes. Ce qui a fait qu'on avait du mal à partager les questionnaires et à les récupérer à temps pour leur exploitation. De plus, certains enseignants sont réticents, pensant que ce travail a pour but de dénoncer leurs pratiques de classe. Aussi, des rendez-vous pourtant pris de commun accord ont-ils souvent été manqués à cause des travaux des séries d'examens dont les personnes ressources ont à leur charge.

## **Chapitre 2 : Présentation et analyse des résultats, discussions, solutions et suggestions.**

Dans ce chapitre, il s'agira d'une part, de présenter et d'analyser simultanément les résultats obtenus lors des enquêtes. D'autre part, il sera question de discuter ces résultats et d'envisager des solutions et suggestions pour une mise en œuvre efficiente de la recherche documentaire.

## **2.1. Présentation et analyse des résultats des enquêtes chez les enseignants**

Les informations recueillies lors des enquêtes se présentent comme suit :

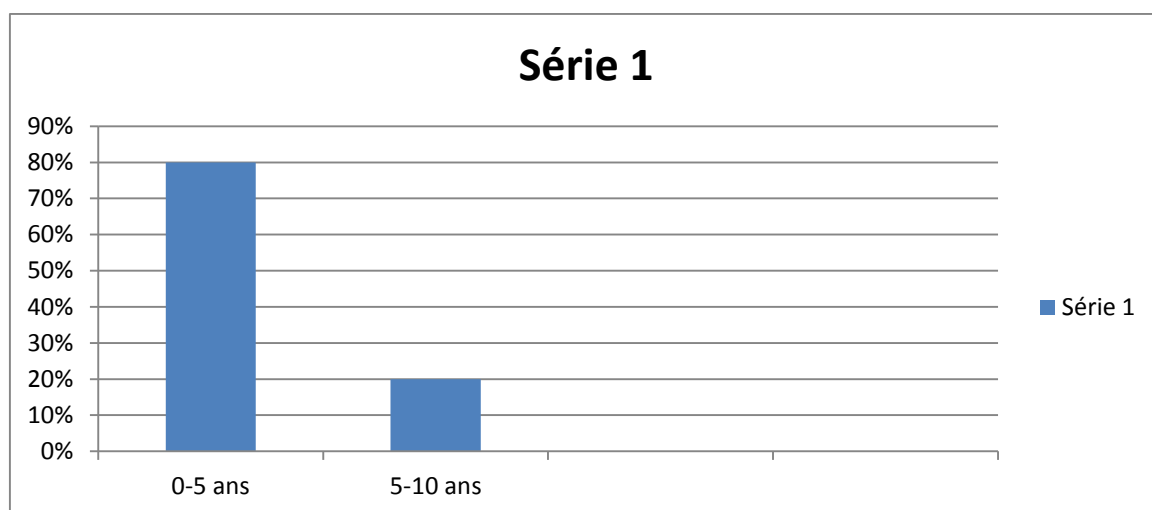
### **2.1.1. Nombre d'année dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC**

Le tableau V présente l'ancienneté des professeurs de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup> dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC

Tableau V : Nombre d'année dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC

Année	Nombre	Pourcentage
0-5 ans	04	80%
5-10 ans	02	20%

**Source : Réalisé par Hyppolite I. DATCHE**



**Figure 1 : Graphique traduisant le pourcentage de l'ancienneté des professeurs interrogés**

L'analyse de ces données montre que :

- 04 enseignants sur les 06 dont les reponses ont été dépouillé, ont une ancienneté générale inférieure à 5 ans ;
- 02 enseignants sur les 06, ont une ancienneté générale comprise entre 05 et 10 ans.

Il ressort de l'analyse de ces données que la plus part des enseignants qui ont répondu à cette question sont en début de carrière et n'ont pas assez d'expérience dans l'enseignement de la matière.

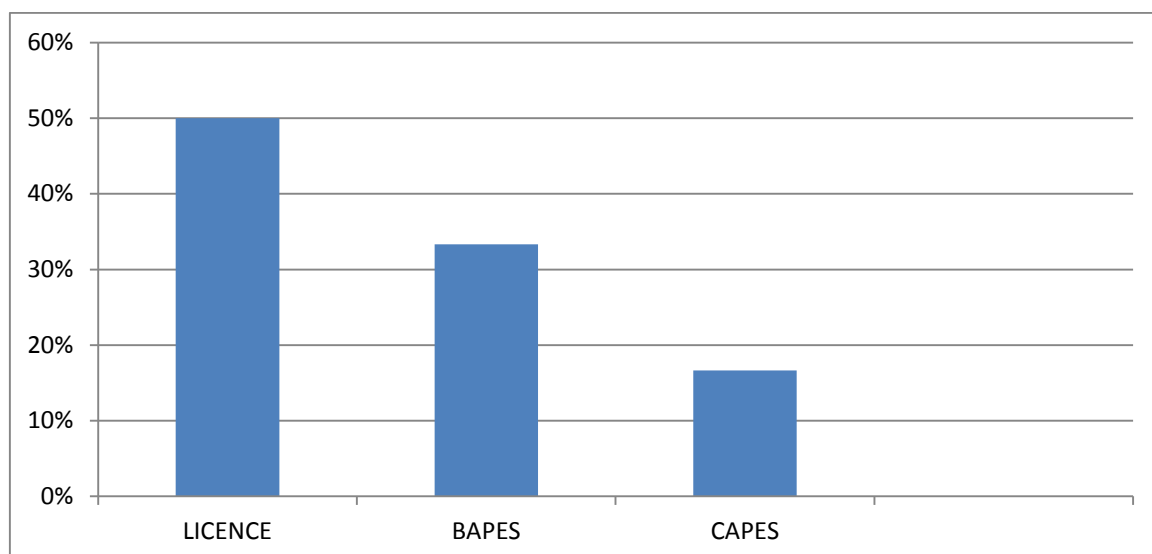
### **2.1.2 Qualification du personnel enseignant de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>**

Le tableau VI présente la qualification des enseignants de philosophie

Tableau VI : Qualification des enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>

<b>Etablissement</b>	<b>Diplômes professionnels</b>		
Lycée Toffa 1 <sup>er</sup>	Licence	BAPES	CAPES
Effectif	03	02	01
Pourcentage	50%	33,33%	16,66%

**Source : Réalisé par Hyppolite I. DATCHE**



**Figure 2** : Graphe traduisant la qualification des enseignants de philosophie du lycée Toffa 1<sup>er</sup>

A travers ces données, on retient que parmi les Six (06) professeurs qui ont répondu à cette question, trois (03), soit 50% sont détenteurs de diplômes académiques contre trois (03), soit 50% ayant un diplôme professionnel.

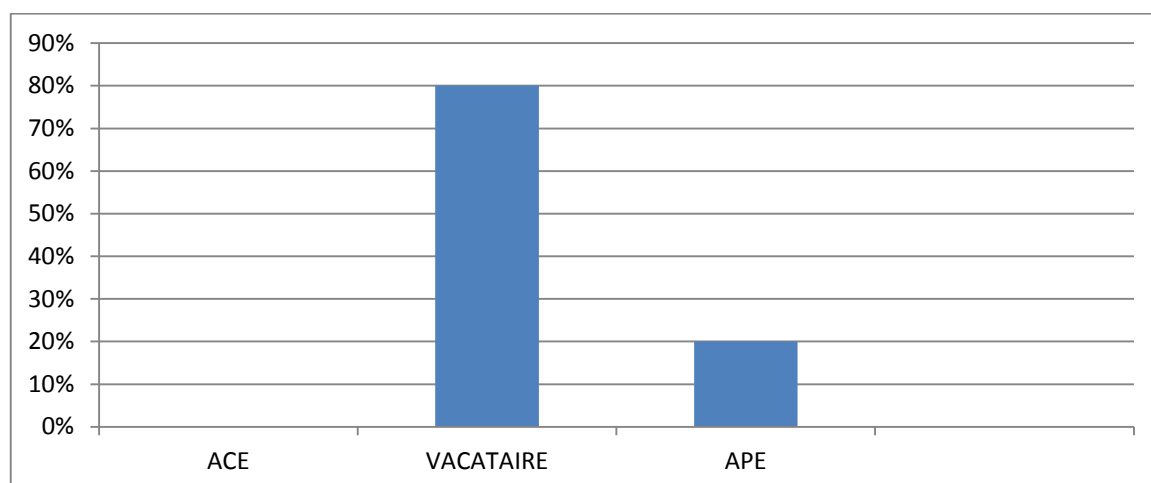
### 2.1.3. Titre des enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>

Le tableau VII présente le titre des enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>

Tableau VII : Résultats d'enquêtes relatifs au titre des enseignants de philosophie

Titre	Nombre	Pourcentage
ACE	00	00%
APE	02	20%
VACATAIRE	04	80%

**Source : Réalisé par I. DATCHE**



**Figure 3 : Graphe traduisant le titre des enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>**

De l'analyse de ces données, on constate que tous les professeurs de philosophie qui ont répondu à cette question, ont un titre de vacataire et d'agent permanent de l'Etat

### **2.1.4 Perception des professeurs de philosophie sur le concept de recherche documentaire.**

A la question de savoir ce qu'on entend par recherche documentaire, les 6 enseignants de philosophie questionnés reconnaissent que la recherche documentaire c'est la collecte des informations dans les livres et sur internet. Ce qui veut dire que la plupart des professeurs de philosophie qui interviennent au Lycée Toffa 1<sup>er</sup> de Porto-Novo ont une certaine maîtrise et connaissance de cette stratégie. Donc nous pouvons dire que, lorsque ces derniers demandent aux apprenants d'aller faire des recherches sur un sujet ; ils savent pertinemment les outils que les apprenants vont utiliser.

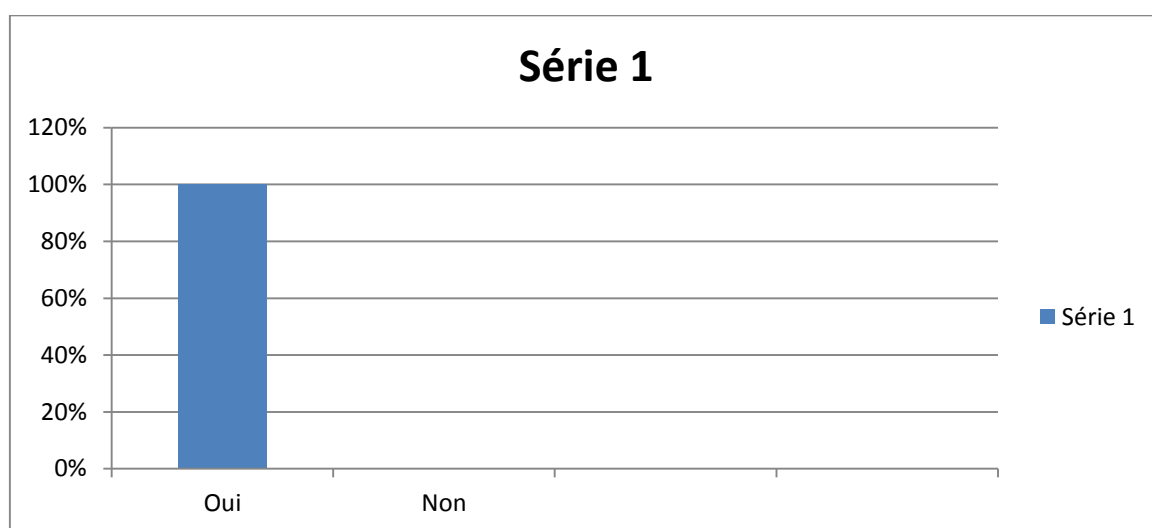
### **2.1.5 Mise en œuvre de l'APC par les professeurs de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>**

Le tableau VIII renseigne sur la mise en œuvre de l'approche par les compétences.

Tableau VIII : Les enseignants qui dispensent les cours selon les normes de l'APC

Mise en oeuvre de l'APC	Oui	Non
Effectif	06	00
Pourcentage %	100%	00

**Source** : Réalisé par I. DATCHE



**Figure 4** : Graphe traduisant le nombre d'enseignants de philosophie qui dispensent les cours au Lycée Toffa 1<sup>er</sup> selon l'approche par les compétences.

La qualité de l'enseignement-apprentissage dépend d'abord de la formation initiale de l'enseignant. D'après ce graphe, tous les enseignants enquêtés ont choisi l'assertion « Oui ». Ils témoignent ainsi qu'ils dispensent les cours selon les normes de l'APC.

### **2.1.6 Disposition d'une documentation suffisante par les enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>**

Les Six enseignants de philosophie qui interviennent au Lycée Toffa 1<sup>er</sup> de Porto-Novo questionnés ont répondu par l'assertion « OUI » à la question de savoir s'ils

disposent d'une documentation suffisante pour préparer les activités et faire les synthèses avant d'aller en classe .Et pour se justifier ils estiment qu'ils se procurent cette documentation dans leur bibliothèque personnelle. Pour mieux connaître les documents qu'ils utilisent, nous nous sommes consacré à l'étude du fonds documentaire de ces bibliothèques personnelles .Chez quelques enseignants le fond est maigre et est constitué de quelques documents au programme et des manuels de cours de Thomas EDEA.

De plus, suite à la question n°8 de notre questionnaire, on a constaté que 01 seul professeur sur les 06 qui interviennent dans le Lycée savent faire une recherche sur internet .Nous pouvons donc dire que lorsque ces enseignants veulent faire cours et qu'ils n'ont pas le document qu'il faut, la recherche s'arrête là pour eux autres ;or sur internet comme eux-mêmes le reconnaissent, on peut faire une recherche documentaire.

### **2-1-7-Existence d'une bibliothèque au Lycée Toffa 1<sup>er</sup>**

Les six enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1<sup>er</sup> reconnaissent qu'il existe une bibliothèque au Lycée, mais que les désirs des apprenants ne sont pas pris en compte dans l'acquisition de documents de bibliothèque.

Ce qui se confirme par ce que nous même nous avons vu lorsque nous avons visité cette bibliothèque, car tous les rayons des œuvres existaient sauf le rayon des œuvres philosophiques. Les œuvres philosophiques qui existaient seulement deux apologies de Socrate que la bibliothécaire a dû chercher pendant longtemps avant de nous les sortir. De plus nous avons constaté qu'il existait 08 dictionnaires de Français tandis qu'il n'existait même pas un seul de philosophie.

La photo suivante présente les deux œuvres philosophiques retrouvées dans la bibliothèque du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>.



**PHOTO2 prise dans la bibliothèque du Lycée Toffa 1er**

## **2.2. Présentation et analyse des résultats des enquêtes chez les apprenants**

### **2-2-1-Identité des apprenants questionnés**

Il faut dire qu'à ce niveau ce sont uniquement que des filles des classes de seconde, 1<sup>ère</sup> et Terminale qui ont été notre cible pour l'enquête du simple fait que ce sont dans ces classes qu'on enseigne encore la philosophie au Lycée Toffa 1<sup>er</sup> et ceci conformément aux règles qui régissent le système éducatif Béninois. De plus, soulignons que, à l'aide des 198 fiches d'enquêtes récupérées, nous avons pu regrouper les en apprenants en trois tranches, qui sont :-de 14 à 16ans où nous avons 73 apprenants soit 36,86% ;-de 16-18ans, nous avons 105 apprenants soit 53,03% ;-de 18 à 20ans où nous avons 20 apprenants soit 10,10% et enfin de 20-22ans et plus nous avons 03 soit 05%.

### **2-2-2 Conception des apprenants sur la question de la recherche documentaire**

Sur les 183 fiches d'enquêtes récupérées chez les apprenants ayant fait l'objet de questionnaire, 95 apprenants soit 51,91% pensent que la recherche documentaire se limite à la collecte des informations dans les livres. Et pour 30 apprenants soit un pourcentage de 16,39% pense que la recherche documentaire est la collecte des informations sur internet. Enfin, les 58 apprenants soit 31,93% restant pensent que la recherche documentaire est la collecte des informations dans les livres et sur internet, or lors de nos observations sur le terrain nous avons constaté que le cyber la « Gazel net plus » du Lycée ne fonctionne plus et ceci faute du dysfonctionnement du WIFI. De plus nous voyons que 88 apprenants sur les 183 questionnés et ayant répondu franchement, n'ont pas connaissance ou ne savent pas ce que c'est que la recherche documentaire ; donc il y a un problème. Si la bibliothèque de la place est incapable de fournir le nécessaire en document aux apprenants et que le cyber de la place aussi est non fonctionnel, les enseignants comme les apprenants auront du mal à faire de la recherche documentaire.

**Le tableau IX suivant présente la conception des apprenants sur la question de la recherche documentaire**

Conceptions	Nombre	Pourcentage
Collecte d'information dans les livres	95	51,91%
Collecte d'information sur internet	30	16,39%
Collecte d'information dans les livres et sur internet	58	31,93%

**Source : Réalisé par Hyppolite I. DATCHE**

### **2-2-3 Synthèse des résultats aux questions 6 et 8**

Au Lycée Toffa 1er, sur les 183 fiches d'enquêtes récupérées, on a constaté que 88 apprenants soit 48,08% ne savent pas faire des recherche sur internet et 95 apprenants 51,91% savent faire une recherche documentaire sur internet .Il y a donc un problème même si la moitié et plus des apprenants interrogés sont savent faire » une recherche sur internet, le nombre des apprenants qui ne savent pas le faire est aussi considérable ,vu que nous sommes au 21<sup>e</sup> siècle, l'ère de la technologie. Et vu que les bibliothèques ne disposent pas toujours des œuvres dont a besoin, nous pensons qu'il est nécessaire de prendre en considération ce nombre d'apprenants ne sachant pas faire une recherche sur internet. Quand bien même le cyber dudit Lycée est non fonctionnel, les apprenants peuvent faire des recherches sur internet en ville car nous sommes dans une ville où il existe un nombre important de cyber café.

Suite à la question de savoir celui qui trouve les supports que les apprenants utilisent au cours des apprentissages, on constate que les 183 apprenants soit 100% des apprenants affirment que c'est le professeur qui trouve les supports qu'ils utilisent au cours des apprentissages. Ce qui veut dire que les apprenants ne fournissent aucun effort de recherche documentaire avant de venir au cours. Leur bibliothèque personnelle est composée d'anciens cahiers de cours et de quelques polycopés de cours donnés par des professeurs dans les années antérieures ou cette année même. De plus, les apprenants ne peuvent même pas savoir si le support de cours proposé par le professeur est vrai ou pas car lui-même n'ayant aucune idée préalable du sujet objet de discussion .Il est vrai que l'enseignant de philosophie est censé maitriser sa matière et tous ces contours et même les documents qu'il faut pour bien dérouler son cours mais il arrive que d'autres textes répondent plus promptement à des questions qu'à d'autres. Juste pour dire que l'enseigné peut lire ce que l'enseignant n'a pas lu sur une question ou sur un sujet.

**Tableau x résumant les résultats de la question 6**

	Nombre	Pourcentage
Ceux qui savent faire une recherche sur internet	95	51,91%

Ceux qui ne savent pas faire une recherche sur internet	88	48,08%
---	----	--------

**Source : Réalisé par Hyppolite I. DATCHE**

**Tableau XI résumant les résultats de la question 8**

<b>Celui qui trouve les supports de cours:</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>1-le cyber</b>	00	00%
<b>2-La bibliothèque</b>	00	00%
<b>3-le professeur</b>	183	100%

**Source : Réalisé par Hyppolite I. DATCHE**

## **2-2-4 Importance de la recherche documentaire au cours des apprentissages**

On constate que les 183 soit 100% des apprenants affirment qu'ils ont réussi à faire en groupe ou individuellement une bonne production avec la recherche documentaire. 00 soit 00% des apprenants n'ont pu réussir à faire une bonne production sans la recherche documentaire. Ceci nous amène à dire que la recherche documentaire est d'une importance capitale pour aider les apprenants à réussir individuellement ou en groupe un travail.

Mais la réalité au quelle on est confrontée au Lycée Toffa ne permettent pas aux apprenants de faire une recherche documentaire pour réussir à faire une bonne

production, car comme nous l'avons dit plus haut il existe seulement deux œuvres philosophiques dans la bibliothèque du Lycée Toffa 1<sup>er</sup>. Tous ces éléments confirment notre hypothèse de travail n°1 selon laquelle les élèves du Lycée Toffa 1<sup>er</sup> n'ont pas un accès facile à la documentation. Soulignons que celui qui comprend le français peut facilement se retrouver en philosophie, mais grande fut encore notre déception de constater que dans la bibliothèque dudit Lycée ; les ouvrages au programme au second cycle sont quasiment inexistant mais ce que nous retrouvons ce sont des manuels des classes du premier cycle comme l'indique la photo suivante :



Encore qu'il reste à vérifier leur état car ils sont dans une condition qui reste à désirer. De plus, nous ne pouvons pas dire que ces manuels ne sont plus au programme de manière rassurante mais nous doutons qu'ils soient encore d'actualité puisque que nous ne sommes pas enseignant de la langue française.

Lorsque nous prenons l'effectif total des élèves du second cycle au Lycée Toffa 1<sup>er</sup> qui 594 divisé par le nombre d'œuvre philosophique existant ou le nombre d'œuvre philosophique divisé par l'effectif total des apprenants nous verrons que, un apprenant n'a pas droit à la moitié d'un ouvrage, ce qui est bien dommage et malheureux pour la jeunesse béninoise

D'aucun nous citerons des bibliothèques ou d'autres centres de documentation qui existent dans la ville de Porto-Novo mais qu'ils n'oublient pas que le Lycée Toffa 1<sup>er</sup> de Porto-Novo a adopté le système d'internat. Alors il abrite un certain nombre non négligeable de filles qui sont censées ne pas sortir du centre. Nous pouvons alors dire que même le système d'internat constitue un handicap à la réussite de la recherche documentaire dans le processus enseignement- apprentissage- évaluation en philosophie.

### **III-Difficultés liées à de la recherche documentaire au lycée Toffa 1<sup>er</sup>**

#### **3-1 problèmes liés aux apprenants et aux enseignants de la philosophie**

##### **.\*Les obstacles liés aux représentations des apprenants :**

La philosophie se trouve toujours en butte à des attaques radicales ; on l'a toujours rejetée en bloc comme superflue et nuisible. On estime qu'elle éloigne de Dieu, qu'elle séduit l'âme et l'attache au siècle, qu'elle la corrompt en l'occupant de futilité<sup>1</sup>. A cet effet, bon nombres d'apprenants devant la lecture des textes philosophiques échouent du fait de leur représentation initiale, et de l'image qu'ils ont de la discipline. De même, d'autres apprenants échouent devant la lecture des textes en raison de leur tendance à plaquer sur le texte leurs représentations et leurs préjugés. Très peu arrivent à se départir de ces préjugés pour analyser de façon précise les textes philosophiques.

##### **.\*Les obstacles liés aux vocabulaires techniques :**

Chaque domaine de la connaissance ou du savoir présente des spécificités et possède un vocabulaire propre. C'est le cas de la philosophie. Pour réussir les études philosophiques, l'appropriation de ce vocabulaire technique est indispensable. Mais les apprenants échouent devant la lecture des textes philosophiques en raison du niveau de langue trop savant des philosophes, la complexité de leur style, de leur tactique d'écriture adressé à des destinataires précis (les autres philosophes).

### **. \*Les obstacles liés au discours philosophiques :**

Pour que la lecture d'un texte soit efficace, elle doit au préalable reposer sur une culture philosophique, viser la problématique du texte, l'argumentation de l'auteur, le réseau conceptuel du texte. Le sens et l'intérêt philosophique du texte ne peuvent se dégager sans ce préalable. Le discours philosophique n'est pas toujours facile à comprendre. Sa structuration morphologique et sémantique obéit à une logique qui le rend quelque peu hermétique. Ceci étant plusieurs taches incombent l'enseignement qui veut se servir d'un texte.

## **3-2 problèmes liés au cadre d'étude**

Nous pouvons aussi dire que le cadre d'étude aussi constitue un handicap à la réussite de la recherche documentaire au Lycée Toffa 1<sup>er</sup>, parce que comme nous l'avons dit plus haut, le nécessaire pour réussir cette stratégie n'existe pas et le système internat empêche les apprenants de sortir pour faire des recherches que ce soit dans les centres de documentation ou que ce soit dans les cybers café .De plus nous avons constaté que la bibliothécaire du Lycée Toffa 1<sup>er</sup> a du mal à retrouver les documents aux apprenants et aux enseignants parce que nous avons été victime de cela lors de notre stage de qualification.

## **3-3 problèmes dans la bibliothèque du Lycée**

A la fin de notre visite dans la bibliothèque, le bilan organisationnel fait, quant à sa gestion, paraît déplorable. En effet, dans la bibliothèque il y a :

- une absence notoire de répertoire ou de fichier des documents existants ;
- la non informatisation du centre ;
- le désordre au niveau du classement et du rangement des différents documents sur les étagères ;
- le manque de soin accordé aux documents qui sont poussiéreux ;
- l'absence de photocopieur ;

-l'état des étagères qui sont vieilles et croulantes sous le poids des documents qui y sont entassés.

Tous ces désagréments font perdre du temps aux usagers de cette bibliothèque qui, malheureusement, n'ont pas d'autres possibilités de collecte d'information.

## **IV-Approches de Solutions et suggestions**

### **4-1-A l'endroit de l'administration du Lycée Toffa 1er**

A la question de savoir ce que chacun proposerait pour une meilleur mise en œuvre de la recherche documentaire au Lycée Toffa 1<sup>er</sup>, les enseignants comme les apprenants sont tous d'accord qu'il faut rendre fonctionnel le cyber la « la gazel net plus » du Lycée et enrichit la bibliothèque dudit Lycée avec des documents au programme et faciliter l'accès à la bibliothèque aux apprenants. Pour corroborer cette idée des apprenants et des enseignants, nous suggérons que le corps administratif montre un intérêt à l'achat des documents dans la bibliothèque du Lycée et même créer des partenariats avec certains centres de documentation du pays et même au plan international. L'administration peut également aider la bibliothécaire à définir les critères de visite et d'emprunt des documents de la bibliothèque.

#### **4-1-1-Le catalogage des documents**

C'est une opération consistant en la description physique des éléments .Ce catalogage définit les références bibliographiques du document, références qui permettront dans le traitement ultérieur de l'individualiser, et à l'utilisateur de le situer aisément.

#### **4-1-2-Le stockage des documents**

Le stockage des documents doit permettre un accès aisé et rapide aux documents, soit directement, soit après consultation d'un fichier pas comme ce que nous voyons sur la photo suivante :



Les documents peuvent être concernés soit sous leur forme originale, en vraie grandeur, soit sous forme réduite en microscope.

Ici nous suggérons le stockage des documents en vraie grandeur. En effet, le stockage des documents et leur classement se fait, dans ce cas, en fonction de leur genre : les usuels, les ouvrages, les périodiques, les brochures...

Parlant des usuels, les professeurs et les élèves doivent trouver à portée de la main, une fois dans la bibliothèque, un certain nombre de documents couramment utilisés appelés « Usuels », tels que : des dictionnaires français, anglais, espagnol, philosophique...

Ces documents peuvent être mis à leur disposition sur des présentoirs tournants, ou être classés sur des rayonnages près du coin lecture et par type de documents. Quant aux ouvrages, ils seront utilement répartis en deux catégories : les ouvrages en libre accès et les ouvrages en stockage. Par exemple, les documents en libre accès seront classés par thèmes, Là encore le choix des thèmes pourra correspondre aux champs sémantique du thésaurus .Ce classement offre l'avantage de donner aux professeurs et aux apprenants un libre accès aux documents et une prise de connaissance de ceux qui sont disponibles dans un domaine.

### **4-1-3-Répertoire des documents**

La bibliothécaire doit s'efforcer d'établir le répertoire de tous les documents constitutifs du fonds documentaire de sa bibliothèque. Ce répertoire représente le recueil où les documents de la bibliothèque sont rangés par matière dans un ordre qui les rendra faciles à trouver par les professeurs et les élèves. Ce travail amènera alors la bibliothécaire à faire obligatoirement le cote de rayon qui est un ensemble de symboles (lettres, chiffres, signes) permettant d'attribuer un emplacement physique au document sur les rayons.

Ainsi, les professeurs et les apprenants seraient soulagés dans leur recherche et verront leurs peines allégées.

#### **4-1-4 Fichier**

C'est l'ensemble organisé de données enregistrées selon un certain ordre, selon certain critères (fichier matière, fichier auteurs...) et sur un même support. Très important comme le répertoire dans une bibliothèque, la bibliothécaire du Lycée Toffa doit alors s'évertuer à constituer le fichier de tous les documents dont elle assure la gestion. Ace sujet, nous lui proposons deux possibilités à savoir : le fichier direct et le fichier indirect.

Le fichier direct : il est organisé sur les numéros de documents et sous lesquels sont mémorisés l'ensemble des descripteurs ayant servi à 'indexer le document. Ce fichier doit être lu séquentiellement et entièrement à chaque recherche par les usagers de la bibliothèque.

Le fichier inverse : Ce fichier est organisé par ordre alphabétique de description derrière lesquelles figurent les numéros des documents possédant ces descripteurs.

#### **4-1-5-Recrutement d'un documentaliste**

Vu le manque de savoir-faire de la bibliothécaire dans la bibliothèque du Lycée visitée, il est impératif que soit recruté un documentaliste de formation non pas pour se substituer à elle, mais plutôt pour lui prêter une main forte. Le travail du documentaliste est très indispensable. En effet, c'est une fonction de « service ». Le

documentaliste est au service des utilisateurs et doit donc toujours, en priorité être disponible pour les utilisateurs. Son travail foncier de traitement documentaire sera donc toujours haché par son travail de communicateur.

## **4-2-Approches de solutions aux problèmes propres aux apprenants et aux enseignants**

Nous voudrions suggérer dans l'immédiat, surtout aux professeurs, une coopération documentaire franche et sérieuse entre eux-mêmes, une coopération fondée sur des échanges de documents que l'un ou l'autre possède. Pour cela ,nous invitons chacun d'eux à bannir tout complexe d'infériorité ou de supériorité qui empêcherait d'aller vers autrui s'informer ;à faire preuve d'humilité en recevant ses collègues d'une part et d'honnêteté ,de sincérité en indiquant aux collègues ses documents utiles pour la cause commune d'autre part ;à être sérieux en remettant, dans son intégrité dans des délais brefs tout document emprunté chez un collègue. Aussi doivent-ils s'organiser pour souvent visiter les centres de documentation de la ville de Porto-Novo.

Nous proposons également aux enseignants de philosophie ayant un niveau très élevé de proposer des résumés des ouvrages philosophiques qu'ils pourront mettre à la disposition des apprenants.

Nous pensons qu'il est aussi nécessaire que les apprenants se départissent de leur préjugés sur la matière afin de ne pas créer des barrières entre eux et la celle-ci. Ils doivent s'approprier régulièrement le vocabulaire philosophique tout en lisant chaque fois des ouvrages des auteurs philosophiques et voir leur manière de raisonner. Les apprenants dudit Lycée doivent visiter de façon régulière la bibliothèque de leur Lycée afin de savoir ce qui leur manque comme document au programme et tenir informer rapidement et régulièrement l'administration de Lycée pour que celle-ci prenne des mesures immédiates. Il urge également que les apprenants créent un club de lecture où ils pourront invités les professeurs de leur choix pour leur faire l'exposé ou le résumé de l'ouvrage qu'ils veulent. Ils aussi mener d'autres activités dans le club allant bien sur dans le sens de leur formation.

## **4-3-A l'endroit de l'administration du lycée Toffa 1er**

A la question de savoir ce que chacun proposerait pour une meilleure mise en œuvre des recherches documentaires au Lycée Toffa 1er, les enseignants comme les apprenants sont tous d'accord qu'il faut rendre fonctionnel le cyber la « gazel net plus » du Lycée et enrichit la bibliothèque dudit Lycée des documents au programme ; et faciliter l'accès à la bibliothèque aux apprenants. Pour corroborer ces idées des apprenants et des enseignants, nous pensons que le corps administratif doit montrer un certain intérêt à l'achat des documents dans la bibliothèque du Lycée et même créer des partenariats avec certains centres de documentation du pays et même au plan international. L'administration doit donner des instructions fermes à la bibliothécaire pour qu'elle définisse des critères de visite et d'emprunt des documents de la bibliothèque, car la bibliothécaire dudit Lycée nous a dit que plusieurs enseignants sont venus chercher des documents qu'ils n'ont plus ramenés.

### **4-3-1-Introduction du cours d'informatique dans le programme scolaire**

L'enseignement de l'informatique comme discipline au programme devient de plus en plus une nécessité pour tous les élèves ou tout au moins pour les apprenants des classes de 3ème ,2nde ,1ère et Tle. Par-là, ils doivent apprendre comment utiliser les TIC pour être capable de faire des recherches pédagogiques sur Internet. Par exemple le programme de formation, en son début, peut se focaliser sur des modules d'apprentissages des logiciels de traitement de texte comme Word ou de calcul comme Excel, et la navigation sur Internet. Une telle initiation doit être évolutive, en fonction des formations antérieures requises par les apprenants. Ainsi, le cours d'informatique peut comporter des aspects négatifs lorsque, dans une école, on consacre plusieurs années à enseigner les mêmes choses aux mêmes élèves (par exemple les parties d'un ordinateur: clavier, souris etc.) ou les définitions des concepts, sans changer de programme. Il est donc important d'accorder une attention suffisante à la conception des programmes. Ceci peut se faire en appel à un concepteur agréé en la matière en

l'absence de programme officiel d'informatique comme prévu pour les autres disciplines.

Une telle introduction nécessite, besoin est de la signaler, la recherche de ressources humaines habilitées à dispenser ces cours. Cela nécessite au préalable que les dispositions soient prises en amont par l'Etat pour assumer le paiement de ces moniteurs comme c'est le cas pour les autres enseignants. Le cas échéant, le système de partenariat externe peut être un atout non négligeable. Ensuite, il faudra accorder un quota horaire d'au moins deux (03) heures par semaine à un tel apprentissage.

### **4-3-2 – La formation des enseignants : un besoin impérieux**

Comme nous l'avons exposé ci-haut, les TIC présenteraient pour les enseignants un atout pour l'accès à des ressources pédagogiques. En lien avec chaque discipline, l'enseignant bénéficie d'importantes ressources complémentaires qui lui serviront de soutien pour enrichir et illustrer ses exposés, ses cours et à devenir un véritable guide ou moniteur pour ses élèves. Ainsi, les TIC doivent être pour eux des auxiliaires précieux, des adjuvants ou selon les termes de Marton (1999) des alliés du pédagogue. L'intégration pédagogique des TIC étant tributaire de l'utilisation que les enseignants font de ces technologies dans leur pratique, une attention particulière devrait être portée sur leur formation initiale et continue, leurs besoins en la matière, et enfin sur la mise sur pied de comités ou de supports virtuels d'encadrement et de soutien des enseignants.

D'abord, les formations en TIC des enseignants de ces établissements doivent se faire en amont dans les Ecoles Normales Supérieures (Porto-Novo et Natitingou) au titre des formations initiale et exclusive. Les programmes de formation à la profession enseignante du secondaire doivent inclure des cours pratiques de TIC auxquels sera affecté un quota horaire au cours de chaque semestre de formation. Ces cours comprendront des modules en phase avec des objectifs et des compétences TIC escomptés de l'Elève-professeur avant sa qualification professionnelle.

Ensuite, pour ce qui concerne les enseignants en fonction et qui suivent une formation continue ou non, des programmes de formation TIC avec des objectifs identiques à ceux de la formation initiale et exclusive seront mis en place. Cette formation peut se faire lors des regroupements d'enseignants pour les recyclages, l'évaluation de la mise en œuvre régionale des programmes scolaires afin d'améliorer leur compétences TIC. Il va sans dire qu'aucun rassemblement officiel d'enseignants pour quelque mission que ce soit ne peut passer outre la formation aux TIC de ces derniers. Pour les y intéresser, ces programmes de formation devront comprendre une variété d'activité (démonstrations, discussions, ateliers, séminaires etc.).

Hormis ces formations officiellement organisées, chaque enseignant doit s'assurer une formation de plus dans le domaine des TIC. L'apprentissage de groupe pouvant laisser de côté des aspects pointus ou ne pas s'y attarder, une formation personnelle (privée) de l'enseignant est opportune pour développer de façon continue ses compétences en la matière.

Enfin, la formation traditionnelle des enseignants doit inclure de façon progressive l'usage des technologies nouvelles dans l'intervention pédagogique. Cette formation ne doit pas se résumer à une simple initiation aux notions et à la manipulation des TIC mais mettre l'accent sur l'usage que l'enseignant peut faire des notions acquises dans sa pratique pédagogique.

## CONCLUSION

Il ressort de ce travail que la majorité des enseignants ont une conception très satisfaisante de la recherche documentaire et la pratique régulièrement, parce qu'ils affirment qu'ils dispensent leur cours selon les normes pédagogique de l'APC. Nous avons vu avec les apprenants et les enseignants du Lycée Toffa 1<sup>er</sup> de Porto-Novo que les documents sont quasiment inexistant dans la bibliothèque du Lycée et que la bibliothèque personnelle des enseignants est de qualité très basse de même que celle des apprenants qui se limite aux anciens cahiers de qualité douteuse. Nous avons également vu que la recherche documentaire est la collecte des informations dans les livres et sur internet mais grande fut notre désolation de constater que même le cyber du Lycée ne fonctionne pas il y a de cela deux ans. Or des jeunes filles vivent dans la maison et n'ont pas le droit de sortir et même celle qui sont externes n'ont non plus un accès facile au cyber café parce que cela est payant et même les 40% de ces filles ne maîtrisent pas l'outil informatique.

Tout bilan fait, les recherches documentaires ,les enquêtes de terrain et l'analyse des informations recueillies, nous ont permis d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixé à travers les hypothèses de travail préalablement émises ; ce qui confirme notre première hypothèse de départ.

En nous référant aux diverses solutions et suggestions faites, la qui nous paraît idéale est celle liée à une prise de conscience de la situation par les apprenants qui sont principalement au centre de la construction de leurs propres savoirs, puis des enseignants qui doivent dorénavant se considérer comme facilitateur très actifs au cours des apprentissages. Autrement dit, les professeurs doivent être capables de faire preuve de créativité pour surmonter ou combler le déficit d'informations collectées. Pour ce faire, les professeurs doivent s'organiser, s'entraider, déterminés à accéder à l'information où qu'elle se trouve.

En fin nous ne saurions terminer nos réflexions sans formuler quelques suggestions aux autorités politico-administratives. Par rapport à ce programme par compétence, nous savons tous qu'il est contesté depuis qu'il est mis en vigueur chez

nous au Bénin et ceci, à cause du manque de documentation et la formation des enseignants. Nous invitons donc les autorités politico-administratives à prendre leurs responsabilités afin de mettre à la disposition des enseignants et des apprenants les moyens qui doivent accompagner la réussite de ce programme exigeant.

Les propositions faites ne règlent pas définitivement les difficultés qui entravent la bonne marche de la trilogie enseignement-apprentissage-évaluation, mais nous souhaiterions qu'elles contribuent à les atténuer et à atteindre les objectifs chers aux enseignants, élèves, parents d'élèves et autorités : assurer la réussite du maximum d'élèves en tenant compte non seulement de leur savoir-faire mais aussi de leur savoir-être et devenir.

# ANNEXES

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAUX	PAGES
<b>Tableau I</b> : Centres de documentation visités, la nature des documents consultés, les types, l'état et la qualité des informations recueillies.....	14
<b>Tableau II</b> : outils de collecte de données.....	21
<b>Tableau III</b> : Population cible.....	23
<b>Tableau IV</b> : point de l'administration des outils de collecte des données.....	26
<b>Tableau V</b> : Nombre d'année dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC.....	28
<b>Tableau VI</b> : Qualification des enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1 <sup>er</sup> .....	29
<b>Tableau VII</b> : Résultats d'enquêtes relatifs au titre des enseignants de philosophie...30	
<b>Tableau VIII</b> : Les enseignants qui dispensent les cours selon les normes de l'APC.....32	
<b>Tableau IX</b> : la perception des apprenants sur la question de la recherche documentaire.....	35
<b>Tableau x</b> : les résultats de la question 6.....	37
<b>Tableau XI</b> : les résultats de la question 8.....	37

## Questionnaire pour les enseignants

Dans la cadre de nos recherches sur le thème :« **la recherche documentaire dans le processus enseignement-apprentissage-évaluation en philosophie au Lycée Toffa 1<sup>er</sup>** », nous voudrions vous proposer un questionnaire qui interpelle à coup sur votre conscience professionnelle. D'ores et déjà nous présentons nos excuses si certaines questions vous paraissent embarrassantes dans leur formulation ou dans leur réalité.

1-Vous êtes ?

ACE

APE

VACATAIRE

-Autres (précisez).....

2-Quelle est votre ancienneté dans le lycée ?.....

3-Qu'entendiez-vous par recherche documentaire ?

-Collecte d'informations dans les livres :

-Collecte d'informations sur internet :

Autres (précisez).....

4-Dispensez-vous votre cours selon les normes pédagogiques de l'APC

OUI

NON

5-Disposez-vous d'une documentation suffisante pour préparer les activités et faire les synthèses avant d'aller en classe ?

OUI

NON

Si oui, comment vous procurer-vous cette documentation ?

-Bibliothèque personnelle

-Bibliothèque de l'établissement

-Bibliothèque Nationale

-Centre culturel

-Emprunt

-Autres (précisez).....

Si non, comment vous vous défendez ?

.....  
.....

6-Exist-il une bibliothèque dans le lycée ?

OUI

NON

7-Pensez-vous que les désirs des apprenants sont pris en compte dans l'acquisition de documents de bibliothèque ?

OUI

NON

8-Saviez-vous faire une recherche sur internet ?

OUI

NON

9- Que proposez-vous pour une meilleurs mise en œuvres des recherches documentaires dans le Lycée ?

.....  
.....  
.....  
..

Merci pour votre participation

## Questionnaire pour les apprenants

Dans le cadre de notre mémoire de fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, nous nous sommes proposé de réfléchir sur le thème : « **la recherche documentaire dans le processus enseignement-apprentissage-évaluation au Lycée Toffa 1<sup>er</sup>** ».

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir accepter de répondre aux questions ci-dessous élaborées à votre intention. Votre contribution nous sera d'une importance capitale.

1-Age.....

Sexe.....

2-Classe.....

Série.....

3-Qu'entends-tu par recherche documentaire ?

-Collecte d'information sur internet

-Collecte d'information dans les livres

-Autres à préciser.....

4-As-tu jamais effectué une recherche documentaire ?

OUI

NON

5-Existe-il une bibliothèque dans ton lycée

OUI

NON

6-Sais-tu faire des recherches sur internet ?

OUI

NON

7-Sais-tu clairement fouiller des documents pour trouver des informations ?

OUI

NON

8- Qui trouve les supports que tu utilises au cours des apprentissages ?

La bibliothèque  Le cyber  Le professeur

9- Il t'est facile de trouver d'acquérir des supports pour les cours ?

OUI  NON

Justifie ta réponse.....

10- As-tu réussi à faire en groupe ou individuellement une bonne production :

- Avec recherche documentaire

- Sans recherche documentaire

11- Que proposes-tu pour une meilleure mise en œuvre des recherches documentaires dans ton Lycée

.....  
.....  
.....  
.....

Merci pour ta participation

## BIBLIOGRAPHIE

### I-Ouvrages

- CARDINET, Jean. (1994) : Evaluation scolaire et mesure, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, Avenue Louise, 232 p.
- DAYE, K.A.T. (2009). Intégration des TIC dans l'enseignement général public au Bénin : états des lieux et défis à relever.
- De KETELE, J.-M. (1996) : "L'évaluation des acquis scolaires : Quoi ? Pourquoi ? Pour qui ?", revue tunisienne des sciences sociales de l'éducation, v, Paris, BIEF, vol. 23.
- DIP, Guide Pédagogique, philosophie, Classe de Terminale, Série A-B-C-D,Porto-novo,2011
- Dominique FELSCHEID et Jean-Jacques WUNENBURGER, « la Méthodologie philosophique », PUF, octobre, 2000, P8 –
- Philippe Marchand, « Sur l'histoire de l'enseignement de l'histoire », Histoire de l'éducation, 93/2002
- Unesco (2004). Technologies de l'information et de la communication en éducation : un programme d'enseignement et un cadre pour la formation continue des enseignants. Division de l'enseignement supérieur, ED/HED/TED/1
- NEKPO, C. (1999) : Education et culture Tome 2, Porto-Novo, INFRE, 136 p.
- SCALLON G. (2005) : module de formation publié en format PDF sur : Approche par compétences et évaluation

### II-Dictionnaires

- Dictionnaire Philosophique de Jacqueline Russ
- Dictionnaire le petit Larousse illustré (2010)

-Dictionnaire le Grand Robert (2010)

-Dictionnaire le Larousse de poche (2007)

-Legendre, R. (1993). Dictionnaire actuel de l'éducation. 2e éd. Montréal : Guérin, Paris ; Eska, (Québec) ISBN.

### **III-Mémoires**

-HOUANGNI(C) et HOUNDREBO (B), 1985 : « La documentation dans la formation des élèves : cas du CEMG Gbgamey

- HOUNSOU(M.K.V) 2008 : « Collecte des informations relatives à la réalisation d'une situation d'apprentissage en histoire géographie par les élèves et les professeurs des collèges privés et publics de la commune de Savalou : Difficultés et approches de solutions », Mémoire de BAPES, ENS, Porto-Novo.

- TOWANOU(D.D.T) 1999 : « La place de la bibliothèque scolaire dans la maîtrise de la langue Française : cas du CEG1de DASSA-Zoumè et de Savalou », Mémoire CAPES, ENS, Porto-Novo.

### **IV-Webographie**

<http://www.documentation.com>, consulté le 06 Juin 2014 à 11h21min.

[www.inrp.fr/vst/Lettre\\_Vst/41.Janvier](http://www.inrp.fr/vst/Lettre_Vst/41.Janvier) 2009.Php.

<http://acelf-ca/revue/XXXII-2/index> html, consulté le 10 juin 2014 à 10h 30min

# Tables des matières

<b>Sommaire .....</b>	<b>2</b>
<b>Dédicace .....</b>	<b>4</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>5</b>
<b>Sigles et acronymes .....</b>	<b>6</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>07</b>
<b>Chapitre1 : Cadre théorique, géographique et méthodologique .....</b>	<b>09</b>
<b>I-Cadre théorique .....</b>	<b>09</b>
1-1Problématique .....	9
1.2- Hypothèses de travail .....	10
1.3- Objectif de recherche.....	11
1.3.1- Objectif global .....	11
1.3.2. Objectifs spécifique.....	11
<b>II-Cadre d'étude.....</b>	<b>11</b>
1.1- Grands traits physiques.....	11
2.2- Grands traits humains et économiques.....	12
<b>III-Approche méthodologique.....</b>	<b>13</b>
3.1- Etat de la question.....	13
3.1.1- Recherche documentaire .....	13
3.1.2- Revue de littérature.....	15
3-1-3 Clarification des concepts.....	17

3-1-3-1 L'enseignement et la mission de l'enseignant.....	17
3-1-3-2 L'apprentissage et la mission de l'apprenant.....	19
3-1-3-3 L'évaluation.....	20
3-1-3-4 La documentation.....	21
3.2- Travaux de terrain.....	21
3.2.1- Méthodes et outils de collecte de données.....	21
3.2.2- Echantillonnage.....	22
3.2.3- Choix des méthodes et outils d'enquêtes.....	24
3.2.3.1- Outils et techniques de collecte.....	24
3.2.3.1.1- Enquête par questionnaire.....	24
3.2.3.1.2- Observation directe.....	24
3.2.3.1.3- Entretiens.....	25
3.2.4- Le point de l'administration des outils de collecte des données .....	26
3.3- Dépouillement des fiches d'enquêtes, traitement et analyse des données.....	26
3.4- Difficultés rencontrées .....	28

**Chapitre 2 : Présentation et analyse des résultats, discussions, solutions et suggestions.....28**

2.1. Présentation et analyse des résultats des enquêtes chez les enseignants.....	28
2.1.1. Nombre d'année dans l'enseignement général et dans la mise en œuvre de l'APC.....	28
2.1.2 Qualification du personnel enseignant de philosophie du Lycée Toffa 1 <sup>er</sup> .....	29
2.1.3. Titre des enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1 <sup>er</sup> .....	30
2.1.4 Perception des professeurs de philosophie sur le concept de recherche documentaire.....	31

2.1.5 Mise en œuvre de l'APC par les professeurs de philosophie du Lycée Toffa 1 <sup>er</sup> .....	31
2.1.6 Disposition d'une documentation suffisante par les enseignants de philosophie du Lycée Toffa 1 <sup>er</sup> .....	32.
2-1-7-Existence d'une bibliothèque au Lycée Toffa 1 <sup>er</sup> .....	33
2.2. Présentation et analyse des résultats des enquêtes chez les apprenants.....	34
2-2-1-Identité des apprenants questionnés.....	34
2-2-2 Conception des apprenants sur la question de la recherche documentaire.....	35
2-2-3 Synthèse des résultats aux questions 6 et 8 .....	36
2-2-4 Importance de la recherche documentaire au cours des apprentissages.....	37
<b>III-Difficultés liées à de la recherche documentaire au lycée Toffa 1<sup>er</sup> .....</b>	<b>39</b>
3-1 problèmes liés aux apprenants et aux enseignants de la philosophie .....	39
3-2 problèmes liés au cadre d'étude .....	40
3-3 problèmes dans la bibliothèque du Lycée.....	40
<b>IV-Approches de Solutions et suggestions.....</b>	<b>41</b>
4-1-Le catalogage des documents.....	41
4-2-Le stockage des documents.....	41
4-3-Répertoire des documents.....	42.
4-4 Fichier.....	43.
4-5-Recrutement d'un documentaliste.....	43
4-6-Approches de solutions aux problèmes propres aux apprenants et aux enseignants.....	43
4-7-A l'endroit de l'administration du lycée Toffa 1 <sup>er</sup> .....	44
4-7-1-Introduction du cours d'informatique dans le programme scolaire .....	45
4-7-2 – La formation des enseignants : un besoin impérieux.....	46
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>47</b>

**BIBLIOGRAPHIE.....49**

**ANNEXE.....**